



Vieillissement accéléré causé par l'activité humaine

# Des lacs de la région en danger



**MATHIEU BÉLANGER**  
mabelanger@ledroit.com

À cause d'une trop grande activité humaine, le tiers des lacs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau vieillissent plus rapidement que prévu, si bien que certains d'entre eux pourraient mourir d'ici un demi-siècle. Un changement de mentalité est à l'ordre du jour.

Il s'agit là d'un des nombreux constats alarmants contenus dans l'étude de caractérisation des lacs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, dont *LeDroit* a obtenu copie.

L'eutrophisation est un processus naturel qui s'échelonne habituellement sur 25 000 ans et par lequel un lac se remplit de végétation, devient un marais et, finalement, s'assèche. Le phénomène est causé par un apport de nutriments dans l'eau qui favorise l'apparition de plantes aquatiques. Le phosphore est un de ces nutriments.

L'étude commandée par la MRC révèle par ailleurs que plus de la moitié des lacs analysés présentent une vulnérabilité «forte» ou «très forte» au phosphore.

«Normalement, l'eutrophisation, nous ne devrions plus être en vie pour

voir ça», signale le directeur général de la MRC, André Beauchemin. «Mais à la vitesse qu'on va, le pied au fond sur l'accélérateur, c'est quelque chose qui pourrait survenir aussi rapidement que dans les 50 prochaines années.»

Cette situation a poussé la MRC à approfondir ses recherches afin d'en connaître plus sur la santé réelle de ses lacs. Cela a mené de nombreux scientifiques à évaluer 1287 lacs et leurs bassins versants sur la MRC.

## Économie et écologie

Les résultats de ces recherches forcent la réflexion et l'action, soutient M. Beauchemin. C'est une question de protection de l'environnement, mais aussi de survie économique pour cette partie de l'Outaouais.

«L'industrie forestière a longtemps été le moteur économique de notre région, mais ce n'est plus le cas avec ses quelque 10 % d'emplois directs, explique le directeur général de la MRC. Aujourd'hui, c'est le secteur des services qui nous fait vivre. Et le moteur principal, c'est la villégiature. Tout ça est donc intimement lié à la qualité de nos plans d'eau. Nous sommes vulnérables. Si jamais il fallait que nos plans d'eau perdent leur qualité récréative et environnementale, ça se répercuterait directement sur le marché de la villégiature, sur la valeur des propriétés riveraines et en bout de ligne sur notre économie.»

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau se classe troisième sur les 87 MRC de la province pour la valeur des résidences secondaires sur son territoire. La MRC sait très bien que les terrains de villégiature des secteurs de Mont-Tremblant et de la MRC Antoine-Labelle seront bientôt saturés.

«Si la demande continue, les villégiateurs se tourneront vers nous, entrevoit M. Beauchemin. En ce sens, il faut revoir notre façon de développer nos bandes riveraines. Nous devons protéger notre environnement et notre base économique.»

## Changer les mentalités

Le directeur général de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ne s'en cache pas. Il est dans son intention et celle du conseil d'utiliser l'étude sur la caractérisation des lacs pour démontrer le besoin d'implanter une réglementation plus agressive. «Cette étude va nous aider à rédiger notre nouveau schéma d'aménagement et à implanter de nouvelles règles pour l'occupation du territoire, précise M. Beauchemin. Nous visons des mesures réglementaires parmi les plus audacieuses au Québec. Ça prenait cette étude pour être en mesure de changer les mentalités des gens. Ça va inévitablement passer par la coercition. Il y a une minorité de gens qui ne sont pas prêts pour ces changements. Il faudra faire des exemples.»